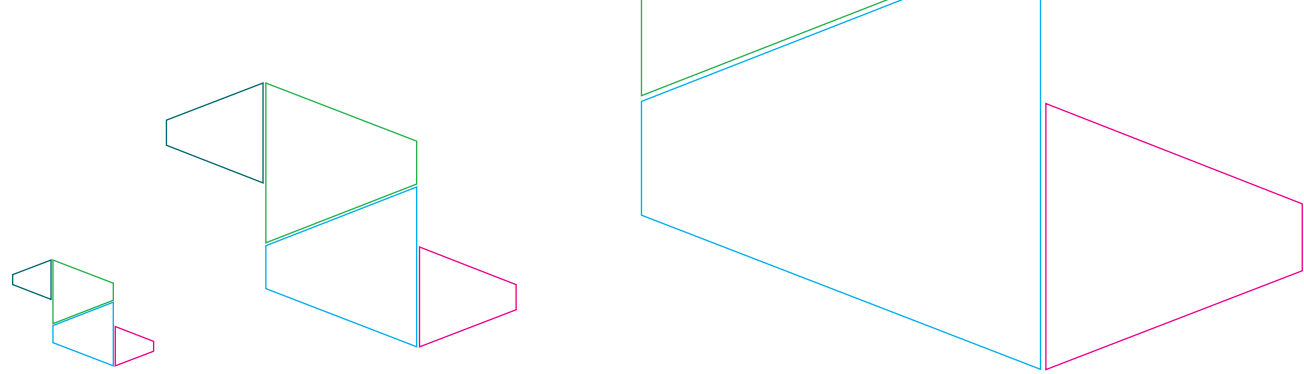


2010 maison L.G

— Nérac

# HABITAT DU FUTUR



Situé à Nérac, dans un hameau isolé, le projet tire partie du terrain en limitant les terrassements et en profitant au mieux des expositions sud et ouest pour les pièces à vivre. Cette maison possède de véritables possibilités d'évolutions avec un accès indépendant sur chacun des niveaux. Bien intégrée dans le paysage, elle s'inscrit dans un vocabulaire architectural contemporain : forme simple, toitures à faible pente, combinaison de vêtue bois et d'enduit.



## NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

<b>SHON</b> (Surface hors œuvre nette)	<b>135 m<sup>2</sup></b>	<b>COMMUNE D'IMPLANTATION</b>	<b>Nérac</b>
<b>COÛT TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>112 000 €</b>	<b>LAURÉAT</b>	<b>2010</b>
<b>RATIO EN € HT/M<sup>2</sup> SHON</b>	<b>829 €/m<sup>2</sup></b>	<b>ARCHITECTE</b>	<b>Nadia Dal Mas création</b>

# LES POINTS FORTS DE CE PROJET

## CRITÈRE 1 Qualité de l'intégration paysagère

La nouvelle construction s'adosse au hameau, à flanc de coteau. Elle tient compte des accidents du terrain naturel avec une légère différence de niveau entre la partie nuit et la partie jour.

## CRITÈRE 2 Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Réalisation résolument contemporaine par ses volumétries aux lignes épurées.

## CRITÈRE 3 Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

Deux évolutions du logement sont envisageables : la création d'un accès indépendant en fermant l'auvent ou l'aménagement sous-sol.



## CRITÈRE 4 Performance énergétique

Sans atteindre pleinement l'objectif de 50 kwh/m<sup>2</sup>/an, le projet présente cependant une bonne inertie, obtenue par un plancher béton et des murs de refend maçonnés.

## CRITÈRE 5 Utilisation des énergies renouvelables et économies des ressources

Poêle à bois central, eau chaude sanitaire par chauffe-eau thermodynamique couplé à une VMC (Ventilation mécanique contrôlée) hygro-réglable.



## CRITÈRE 6 Qualité du confort thermique, acoustique et hygrothermique

Isolation en laine de verre (180 mm en murs et 260 en toiture) VMC et ventilation naturelle facilitée par des espaces traversants. Bonne inertie obtenue par un plancher béton et des murs de refend maçonnés.

## CRITÈRE 7 Qualité et intérêt des matériaux de construction

Utilisation de matériaux naturels : peinture éco-labellisée, bois éco-certifiés.

## CRITÈRE 8 Cohérence économique du projet

Bonne cohérence économique du projet.



## INFORMATIONS ET CONTACTS

LOT-ET-GARONNE   
Le Département

Suivi administratif des dossiers :  
Conseil départemental DITL - Pôle Transports Urbanisme Logement  
6 bis, bd Scaliger - 47000 AGEN  
habitat@lotetgaronne.fr / 05 53 69 46 95 / www.lotetgaronne.fr

caue 47

Suivi technique des dossiers :  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne  
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen  
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com